

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aménagement du territoire

SAINT-FLORENT-SUR-CHER FAIT NAÎTRE

« LE BOIS D'ARGENT »



Pour maîtriser son urbanisation et sa qualité de vie, la Ville de Saint-Florent-sur-Cher va faire grandir un nouveau quartier d'habitat, « Le Bois d'Argent », à une dizaine de kilomètres de Bourges. Son aménagement et sa commercialisation ont été confiés à la SEM Territoria, et les premiers terrains sont désormais disponibles à la vente.

A propos de Saint-Florent-sur-Cher :

La commune de Saint-Florent-sur-Cher (6 600 habitants), s'inquiétait depuis plusieurs années de la pression foncière sur son territoire et du développement d'opérations d'aménagement privées non maîtrisées.

Proche de l'autoroute A71, située à une dizaine de kilomètres au Sud-Ouest de Bourges, axe principal de circulation entre le département du Cher et de l'Indre, Saint-Florent-sur-Cher est une commune incontournable, bien desservie par les transports en communs routiers et ferroviaires.

A propos des services :

Saint-Florent-sur-Cher : Une ville où il fait bon vivre.

Saint-Florent-sur-Cher est une ville dynamique qui offre à sa population une multitude de services :

- Un Pôle enfance (crèche, service de garderie, accueil de loisirs, relais assistants maternels)
- Un Pôle culturel (salle de spectacle, cinéma, théâtre de verdure)
- Un Pôle associatif complet (plus de 110 associations)
- 3 écoles maternelle, 1 groupe scolaire primaire, 1 collège
- Un réseau santé complet (médecins, cabinets infirmiers, laboratoire, kinésithérapeute, dentistes...)
- Des commerces de proximité et de grande distribution.
- Des structures sportives complètes (terrain de sports, gymnases, piscine...)
- Des espaces verts de qualité
- Une gendarmerie
- La Poste
- Une trésorerie municipale

A propos de la ZAC :

Une approche volontaire et encadrée du développement urbain.

En avril 2011, le Conseil municipal décidait de la création d'une Zone d'Aménagement Concertée sur un secteur de 45 ha, permettant ainsi une approche volontaire et encadrée du développement urbain de la commune dans l'objectif d'accueillir de nouveaux arrivants en présentant une offre foncière et un environnement de qualité. En septembre 2015, il approuvait le dossier de réalisation de la ZAC pour la création de 450 parcelles constructibles, des aménagements nécessaires (voiries, cheminement piétons, eaux pluviales, ...), et bien sûr des espaces paysagers et arborés. Avec plus de 300 000 m² de terrains cessibles, le programme « Bois d'Argent » était né.

Un « village bosquet » avec une offre large en tous types de logements

Cet ambitieux programme de qualité va permettre de proposer une offre large en tous types de logements : une majorité de lots libres, des maisons groupées (logements individuels accolés) et des petits collectifs. Le projet réinterprète l'identité du « village bosquet » en aménageant une mixité dans les formes bâties et végétales. Aux constructions, le projet

juxtapose de vastes masses végétales hautes et denses qui rythment le quartier et servent de repères.

Idéalement situé au Nord de la commune et de la voie ferrée, ce quartier permet un accès direct aux bassins d'emplois et aux parcs d'activités économiques de l'échangeur autoroutier de Bourges en seulement 7 minutes.

Le calendrier d'aménagement compte une dizaine de phases successives, la phase 1 a été lancée au 2^{ème} semestre 2018 et 28 parcelles de 581 à 1 130 m² sont proposées à la vente.

Ces 28 premiers terrains sont commercialisés à des prix de lancement attractifs, à partir de 29 500 € TTC. De plus, les constructions de ce quartier sont exonérées de la part communale de la taxe d'aménagement.

Le périmètre concerné

